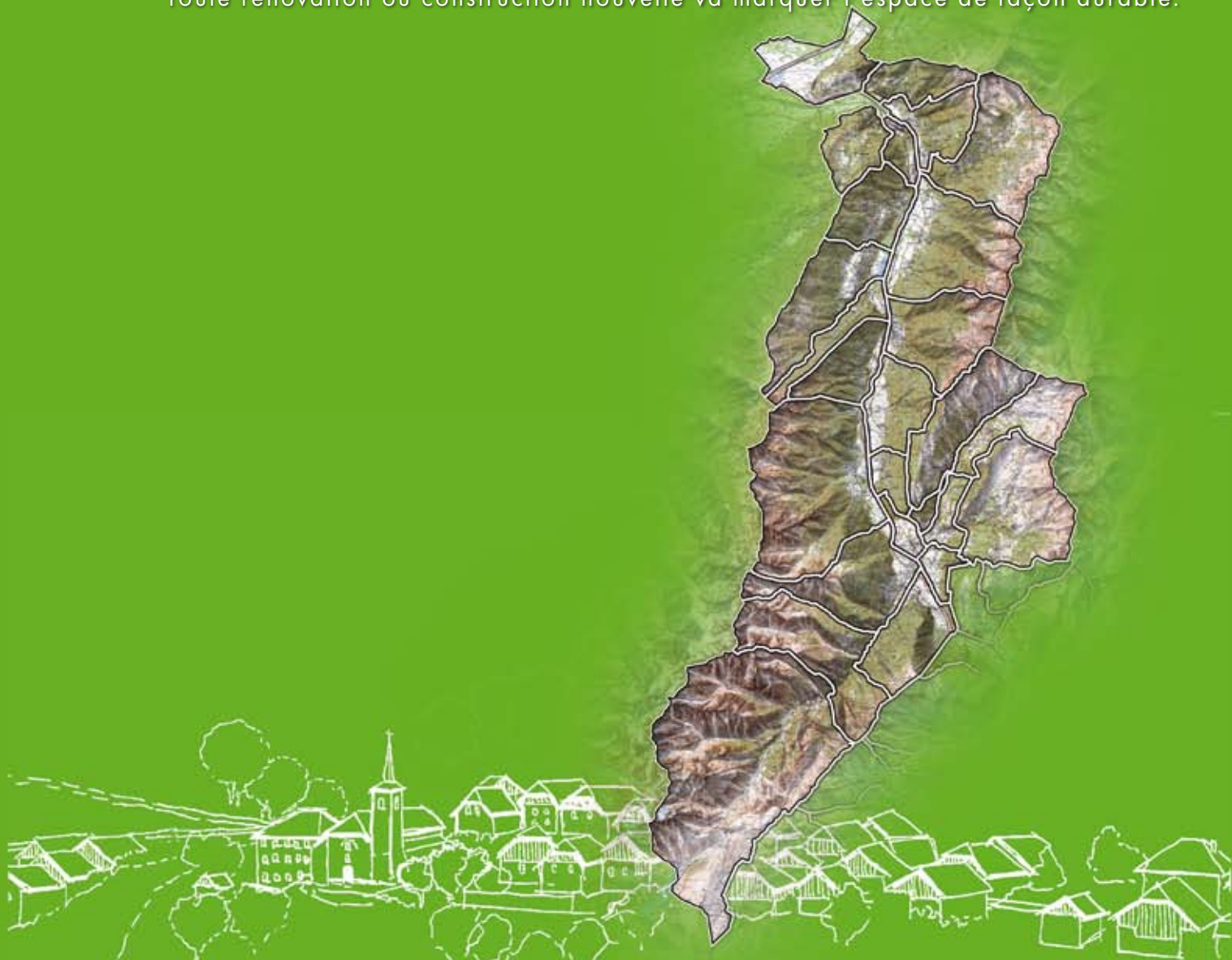


# CAHIER D'ARCHITECTURE DE LA PORTE DE LA MAURIENNE ET DU BASSIN DE LA CHAMBRE

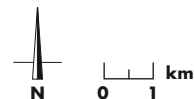
Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



# Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait distinctif ou, mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté. L'entrée de la Maurienne est caractérisée par un paysage de vallée profonde où se succèdent élargissements et rétrécissements parcourus par l'Arc et par les voies de passage, dans un environnement agricole ponctué de quelques témoignages d'activités industrielles. Sur les versants se succèdent les villages. En altitude, au-dessus des forêts abruptes, les villages de montagne et les alpages se détachent au pied des premiers massifs des Alpes (Grand Arc, Lauzière, Belledonne). Les routes célèbres des cols de La Madeleine et du Glandon permettent d'atteindre les stations d'altitude de Saint-François-Longchamp et des Sybelles.

Pour plus de précisions, se référer page 6 du document général.



Cartes IGN au 1 : 25 000 n° 3432 ET, 3532 OT, 3531 ET, 3532 ET, 3433 ET, 3534 OT et 3633 ET réduites à l'échelle du 1 : 150 000 © IGN - Paris - autorisation n° 9100 Reproduction interdite

Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leur savoir-faire, pour mieux y vivre.



### 1. Porte de Maurienne

Cette entité paysagère est caractérisée par le débouché de la vallée de l'Arc sur la combe de Savoie juste avant sa confluence avec l'Isère. L'éperon d'Aiton, au pied du massif du Grand Arc, marque de façon "monumentale" la "porte" de Maurienne. L'Arc, qui prend une orientation globalement est-ouest depuis le "verrou" d'Aiguebelle (butte de Charbonnière), est dominé, en rive droite, sur plus de 2 000 m de dénivellée par les pentes raides et boisées du versant occidental du massif du Petit Arc (2 365 m). En rive gauche, les hameaux de Montgilbert s'égrenent dans une large combe boisée orientée au nord-est. Le fond de vallée étroit est marqué par les grands aménagements routiers et ferroviaires qui contrastent avec des micro-paysages à forte valeur culturelle : coteaux viticoles, arbres d'alignements, implantation choisie des hameaux groupés (replat à mi-pente, pied de versant ou de cône de déjection).



### 2. Balcon des Hurtières et combe du Basmont

L'exploitation minière (cuivre et fer) a fait la renommée du massif des Hurtières du Moyen-âge jusque vers 1930. Implantés sur un large balcon, dominant la vallée de 200 m, les villages et hameaux de Saint-Alban et Saint-Georges-d'Hurtières sont implantés en figure de proue ou au milieu des prés-vergers, cultures et prairies rythmées par quelques treilles intercalaires. Ils sont caractérisés par une grande homogénéité architecturale (petits volumes, toits pentus). En face, le vaste bassin versant du Basmont offre une ambiance montagnarde. Les hameaux de Montsapey sont implantés en adret, à mi-pente, sur l'accès au col dont les flancs sont occupés par de vastes alpages. Les torrents des versants du massif de la Lauzière sont à l'origine de vastes cônes de déjection du fond de vallée en rive droite, sur lesquels se sont implantés les hameaux d'Argentine, profitant tout à la fois d'une légère surélévation les abritant des crues de l'Arc, d'un sol fertile et de micro-expositions favorables.



### 3. D'Épierre à Saint-Rémy-de-Maurienne

Cette entité, bornée par deux rétrécissements du fond de vallée, est dominée en rive gauche par les versants raides et boisés du massif des grands Moulins et en rive droite par le sud du massif de la Lauzière. Voie ferrée, autoroute et route nationale forment un réseau linéaire prégnant de part et d'autre de l'Arc, mais les hameaux et leur finage, un peu en hauteur pour être protégés des crues de l'Arc, révèlent des paysages culturels de grande valeur. En rive droite, le site d'Épierre est dominé par les ruines de son immense château médiéval. Vient ensuite le majestueux cône de déjection parfaitement symétrique de La Chapelle, façonné par le parcellaire agricole et l'implantation des hameaux sur une même courbe de niveau. En rive gauche, les villages de Saint-Pierre, Saint-Léger et Saint-Rémy se nichent au pied des versants, profitant de petits replats ou des pentes douces bien exposées. Ils offrent des micro-sites de grande valeur, comme les vignes des Étalons à Saint-Rémy, ou encore le site du moulin de La Landonnière.



### 4. Pays du col de la Madeleine et de Montaimont

Bassin versant du Bugeon en rive droite de l'Arc et versants occidentaux du massif du Cheval Noir. Avec le bassin de La Chambre, la vallée s'ouvre et offre des perspectives lointaines vers le col de La Madeleine (1 993 m), accès à la Tarentaise, et le Cheval Noir (2 832 m). La Chambre, Saint-Avre et Notre-Dame du Cruet se sont développés sur les pentes douces et ensoleillées du large cône de déjection du Bugeon et du Merderet. L'urbanisation est aujourd'hui quasi-continue mais quelques parcelles de vigne sont encore exploitées sur Saint-Martin. En rive droite du Bugeon, les hameaux de Montgellafrey, avec leurs fameux greniers en bois, sont implantés en pleine pente. Plus haut, la station de Saint-François-Longchamp se développe dans les vastes alpages du col de la Madeleine. Le versant de Montaimont est une vallée suspendue, formant un extraordinaire balcon d'adret jusqu'au col du Chaussy. Les maisons à poteaux de bois sont une spécificité architecturale remarquable de ce secteur.



### 5. Vallée des Villards

La vallée du Glandon, affluent de la rive gauche de l'Arc, est cadrée par les sommets effilés de la partie orientale du massif cristallin de Belledonne, par le col du Glandon (1 924 m), et par la ligne de crête schisteuse, de morphologie plus régulière, qui la sépare du bassin versant de l'Arvan. Elle s'ouvre sur la plaine de l'Arc à Sainte-Marie et Saint-Étienne-de-Cuines, implantés sur le cône de déjection du Glandon, puis remonte progressivement, offrant aux regards toutes les étapes de l'étagement alpin. Les hameaux de Saint-Alban et Saint-Colomban sont implantés en balcon sur l'adret selon une organisation urbaine groupée et structurée le long de la route, et selon une cohérence architecturale forte : homogénéité des volumes, orientation des pignons de bois face à la pente, toitures à deux pans très raides (car jadis couvertes en chaume). Les paysages de terrasses abandonnées témoignent de la forte déprise agricole dans les pentes autour des villages. Plus haut, dans les alpages du Glandon, la pression pastorale est diffuse et peine à lutter contre l'emprise des arcosces.



Le Villard-Martinan - Saint-Colomban-des-Villards

# Les villages : une trame vivante

*Témoignage d'une organisation spontanée dans le paysage durant des siècles, les groupements de bâtiments ruraux représentent un patrimoine de qualité. La physionomie générale des villages exprime une certaine cohérence du fait de la structure interne des groupements et de l'unité d'aspect des constructions.*



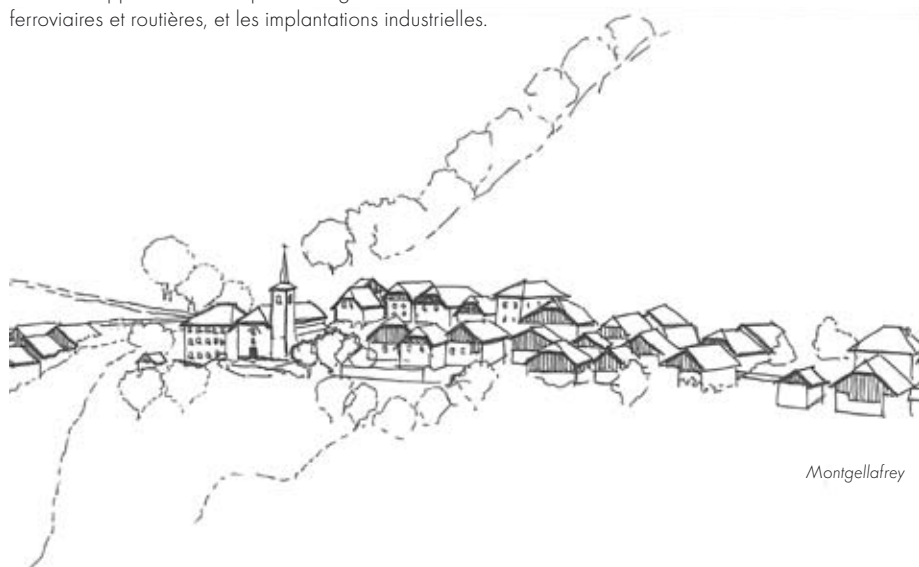
Mappe sarde Aiguebelle  
Conseil général de la Savoie - Archives départementales

Voici plusieurs villages de l'entrée de la Maurienne, tous implantés dans des sites propices à l'activité humaine, principalement agropastorale et commerciale liée au passage. Leur densité est forte pour préserver les terres agricoles et pour limiter les voiries en prévention des rigueurs du climat.

Les villages de montagne se répartissent en plusieurs hameaux, comme ceux de Montgellafrey et de Saint-Colomban-des-Villards, avec leurs pignons en bois caractéristiques faisant face à la vallée.



Saint-Rémy-de-Maurienne



Montgellafrey

Les villages de fond de vallée se sont structurés le long de la voie de traversée des Alpes, comme à Aiguebelle, ou sur les coteaux ensoleillés comme à Saint-Rémy-de-Maurienne. Ces villages se sont développés fortement après l'endiguement de l'Arc et la création de nouvelles infrastructures ferroviaires et routières, et les implantations industrielles.



Saint-Rémy-de-Maurienne en 1728



Saint-Rémy-de-Maurienne en 2010

# Une identité reconnue : le bâti traditionnel



*Le patrimoine bâti s'est construit sur un mode de vie, avec des façons de faire propres à l'entrée de la Maurienne. Il est important pour l'évolution ou la création du bâti, de prendre conscience de la richesse de l'habitat ancien et de comprendre ce qui a conditionné sa forme et son implantation. Cacher cette mémoire serait exposer les habitants à la perte de leur identité collective.*



La diversité du bâti ancien témoigne de la richesse de l'histoire de ce secteur. Chacun de ces bâtiments dépeint, à sa manière, les diverses influences et enjeux économiques qui ont façonné cette variété. Une habitation ne ressemble pas à une grange. Un habitat de village ne ressemble pas à un chalet d'alpage, et cependant se dégagent des caractères communs à tous les édifices de cette région.



Les soubassements en pierre soutiennent de grandes toitures à charpente assemblée en bois, couvrant de grands volumes de combles et de granges dont les façades sont fermées par des "mantelages" (cloisons en planches verticales). Les murs sont percés de petites fenêtres sans volets extérieurs ou de grandes portes de grange, et la diversité des balcons d'accès ou de séchage des récoltes, animent et différencient les façades. Dans la vallée du Bugeon, soumise à des glissements de terrain, les toits ne reposent pas sur les murs mais sur des poteaux extérieurs en bois.

Les toits des divers édifices, aujourd'hui couverts de tôle ou d'ardoise de Maurienne, ont été autrefois recouverts de chaume comme l'atteste leur forme caractéristique à deux versants très inclinés.



Les greniers, appelés "trésors", petits édifices en bois situés à l'écart des habitations, abritaient les biens les plus précieux (graines, habits, contrats) des risques d'incendie et des rongeurs. Ils caractérisent cette région, et témoignent des anciens risques d'incendie liés à l'emploi du bois et du chaume.





# Restaurer une maison de pays

*Une maison ancienne nous charme car elle est particulière, unique et qu'elle a une histoire. Elle fait partie de notre patrimoine. Restaurer, c'est utiliser le passé, le considérer et donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son histoire. Avant de décider des travaux à envisager, il est indispensable de s'imprégner des lieux, de comprendre pourquoi la construction est ainsi et quelles en sont les caractéristiques spécifiques.*

Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique, qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).

## Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- Pour la création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, être attentif au recloisonnement qui modifie les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

## Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures... méritent souvent d'être conservés.

## Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conserver et mettre en valeur ces éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...) préserve le cachet de la maison.

## Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...



# Construire en respectant l'environnement



*Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement.*

*Pour cela, privilégions les énergies renouvelables aux énergies fossiles.*

## Implanter un bâtiment

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier. Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

## Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud. Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

## Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison. Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser un "modèle" pour terrain plat. Dans ce cas, il est préférable de privilégier une implantation étagée.

## Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur. L'épaisseur des murs, le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques :

laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) est primordial. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été.

Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie. Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire considérablement les déperditions de chaleur. Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Des astuces permettent encore de limiter la déperdition énergétique. Ainsi, la création d'espaces tampons judicieusement placés pour les entrées, pour le stockage des véhicules, du matériel, des réserves, des balcons... permet de se protéger du froid hivernal ou du soleil en été.

## Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture..., en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.

## Le chauffage et l'eau sanitaire

### Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur.

Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50 % de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie. Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

### La géothermie

La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

### Solaire ou bois ?

#### Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs). Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

#### Le chauffage automatique au bois

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle. Quoi qu'il en soit, pour optimiser le chauffage, la chaleur doit être produite au centre de la maison, dans les pièces de vie.



À la demande du Conseil général de la Savoie, ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours des architectes consultants et du Syndicat du Pays de Maurienne. Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

**Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...  
et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.**

**Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans,  
un architecte consultant dépositaire des savoirs techniques,  
mais également d'une connaissance fine du secteur,  
peut vous donner des conseils gratuitement  
afin de bien démarrer votre projet et de l'améliorer.**

**Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus avec l'aide du Conseil général  
afin de préserver la qualité du cadre de vie du territoire.  
N'hésitez pas à le consulter.**

**Secteur du bassin de La Chambre et de la vallée des Villards :**

**Syndicat intercommunal du canton de La Chambre**

45, route de la Combe - 73130 Saint-Étienne-de-Cuines - Tél. 04 79 56 26 64

**Communauté de communes de la Vallée du Glandon**

Martinan - 73130 Saint-Colomban-des-Villards - Tél. 04 79 56 37 00

**Adressez-vous à votre mairie**

**La Chambre :** Tél. 04 79 56 20 09

**La Chapelle :** Tél. 04 79 83 10 83

**Les Chavannes-en-Maurienne :** Tél. 04 79 83 11 50

**Montaimont :** Tél. 04 79 56 35 45

**Montgellafrey :** Tél. 04 79 59 44 47

**Notre-Dame-du-Cruet :** Tél. 04 79 59 46 31

**Saint-Alban-des-Villards :** Tél. 04 79 59 44 67

**Saint-Avre :** Tél. 04 79 56 20 09

**Saint-Colomban-des-Villards :** Tél. 04 79 56 35 72

**Saint-Étienne-de-Cuines :** Tél. 04 79 56 22 38

**Saint-François-Longchamp :** Tél. 04 79 59 10 79

**Saint-Martin-sur-La-Chambre :** Tél. 04 79 56 22 24

**Saint-Rémy-de-Maurienne :** Tél. 04 79 83 13 70

**Sainte-Marie-de-Cuines :** Tél. 04 79 56 22 35

**Secteur Porte de Maurienne : Communauté de communes Porte de Maurienne**

Grand rue - 73220 Aiguebelle

**Tél. 04 79 44 31 61**

**Adressez-vous à votre mairie**

**Aiguebelle :** Tél. 04 79 36 20 25

**Aiton :** Tél. 04 79 36 24 68

**Argentine :** Tél. 04 79 36 23 11

**Bonvillaret :** Tél. 04 79 36 34 08

**Épierre :** Tél. 04 79 36 10 91

**Montgilbert :** Tél. 04 79 36 35 70

**Montsapey :** Tél. 04 79 36 23 52

**Randens :** Tél. 04 79 36 21 13

**Saint-Alban-des-Hurtières :** Tél. 04 79 36 12 03

**Saint-Georges-des-Hurtières :** Tél. 04 79 36 12 08

**Saint-Léger :** Tél. 04 79 36 10 27

**Saint-Pierre-de-Belleville :** Tél. 04 79 36 12 46

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :**

BP 1802 - 73018 Chambéry Cedex - Tél. 04 79 60 75 50

**Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :**

Maison des énergies - 562, avenue du Grand Ariétaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

**Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine :**

65, avenue de Lyon - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 60 67 60

**Syndicat du Pays de Maurienne :**

Avenue d'Italie - BP 82 - 73303 Saint-Jean-de-Maurienne Cedex - Tél. 04 79 64 12 48

Avec la participation de Philippe CAIRE, architecte consultant.